



ARRETE n° 23-065

LE PRESIDENT DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Objet : Composition de la Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu les listes présentées par la CFDT INTERCO de Loir-et-Cher et la CGT;

Vu le procès-verbal des opérations électorales pour le Comité Social Territorial établi le 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté de composition n°23-002 du 12 janvier 2023 de la Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ;

Considérant la mutation de Madame Christine CORRADI à compter du 1er septembre 2023 ;

Considérant la démission de Madame Patricia RODRIGUES des services de la commune de Meusnes à compter du 1er septembre 2023 ;

Considérant la désignation des représentants du personnel siégeant à la Formation spécialisée par la CFDT INTERCO de Loir-et-Cher en date du 27 septembre 2023 ;

Considérant la démission de Madame Annette SIMON en date du 2/10;

Vu la désignation des représentants du personnel siégeant à la Formation spécialisée par la CGT en date des 25 septembre 2023 et 15 novembre ;

ARTICLE 1 : La Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du Comité social territorial du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher est composée, pour les représentants du personnel, ainsi qu'il suit :

Membres Titulaires

BOTHEREAU Christophe NEUNG-SUR-BEUVRON

CFDT

BOUSSET Karine

AUTAINVILLE

CFDT

ASTIE Emile

VILLEFRANCHE-SUR-CHER

CFDT

LEFEVRE Cédric

VILLEBAROU

CFDT

MAIRE Benjamin

VILLEFRANCHE-SUR-CHER

CFDT

KABELITZ Eva

LESTIOU

CGT

Membres Suppléants

BOURDEL Pascal

BEAUCE-LA-ROMAINE

CFDT

BEAUJOUAN Delphine

OUCQUES-LA-NOUVELLE

CFDT

LACOMBE Corinne

VALLOIRE-SUR-CISSE

CFDT

GAUTHIER Florence

LA CHAPELLE-ENCHERIE

CFDT

BOUILLON Sandrine

SM PAYS DES CHATEAUX

CFDT

BROUILLON Guillaume

CANDE-SUR-BEUVRON

CGT

Accusé de réception en préfecture 041-284100070-20231128-23-065-AR Date de télétransmission : 30/11/2023 Date de réception préfecture : 30/11/2023

Département

GUILLOT Claude
SIEOM GROUPEMENT DE MER
CGT
DUMOULIN Emmanuel
JOSNES
CGT

DEHANDSCHOEWERCKER Franck CANDE-SUR-BEUVRON CGT LEROUX Alain MONT-PRES-CHAMBORD CGT

ARTICLE 2: Monsieur Alain GOUTX est désigné par le Président du Centre Départemental de Gestion parmi les membres de l'organe délibérant pour présider la Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du Comité social territorial du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher. En son absence ou en cas d'empêchement, la Présidence sera assurée par un élu dans l'ordre du tableau fixée à l'article 1.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de Département et affiché dans les locaux du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher.

Fait à la Chaussée-Saint-Victor,

le 28 novembre 2023

LE PRESIDENT

Éric MARTELLIERE

Le Président du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.